



Un poste de conseiller – conseillère en environnement Poste cadre permanent à temps complet

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield emploie actuellement plus de 250 employés syndiqués et cadres. Elle compte, avec leur contribution, se positionner à l'avant-garde du monde municipal en consolidant une approche de gestion de la qualité. Elle désire pourvoir un poste de conseiller – conseillère en environnement pour le Service de l'environnement et des travaux publics.

Responsabilités principales : sous la responsabilité du coordonnateur eau et environnement, les responsabilités sont : de superviser une équipe de deux employés permanents, de voir aux dossiers environnementaux; PADD-E, CCDD-E, gaz à effet de serre, bornes électriques, gestion des milieux naturels, etc. La personne est également responsable de la collecte des ordures, matières recyclables et organiques (3^e voie). De la gestion des bacs, du fauchage des terrains et du soutien aux organismes : (Service animalier et Écocentre). Voit au contrôle des mauvaises herbes, de la collecte des résidus verts, du dépôt d'huile et de peinture, ainsi que du dépôt de matériaux secs, détritiques et poubelles publiques. Voit à la gestion de l'arboriculture municipale, assurer l'application de règlements municipaux relatifs aux dossiers en environnement, gestion des appels d'offres et contrats de l'unité environnement.

Compétences recherchées : assurer un encadrement et une direction, donner des occasions d'influencer, avoir de l'impact, développer une relation de confiance, favoriser la communication, développer les membres de l'équipe, résoudre des problèmes, donner du support. Doit être en mesure de planifier et d'organiser le travail. Doit avoir une grande préoccupation de la satisfaction des clients. Donc bien identifier les besoins citoyens, organismes et partenaires en fonction du contexte municipal. Répondre de manière rapide et satisfaisante aux requêtes et aux plaintes des citoyens. Entretenir une relation positive avec les citoyens, les clients internes et les fournisseurs.

Qualifications requises : D.E.C. en techniques du milieu naturel – spécialisation protection de l'environnement et un certificat universitaire en sciences de l'environnement. Posséder d'une à trois années d'expérience et une bonne connaissance du secteur municipal. Cours de SIMDUT sur les matières dangereuses, posséder un permis de conduire valide et maîtriser la Suite Office.

La rémunération annuelle pour ce poste cadre permanent se situe entre 66 721,20 \$ et 85 157,80 \$. Au salaire s'ajoute un programme d'avantages sociaux. À titre indicatif, l'horaire de travail est du lundi au jeudi et le vendredi jusqu'à midi soit 35 heures par semaine. Toutefois, le nombre d'heures est déterminé par la somme de travail normale requise au bon fonctionnement du service. Deux semaines de congés à la période des fêtes et un mois de vacances après un an de service continu selon l'année de référence. Le tout sous réserve des dispositions du protocole du personnel cadre.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 19 juillet 2019, à l'attention du :

Service des ressources humaines
Ville de Salaberry-de-Valleyfield
61, rue Sainte-Cécile
Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 1L8
Télécopieur : 450 370-4803
Courriel : ressourcesshumaines@ville.valleyfield.qc.ca

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a adopté un programme d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux handicapés et aux minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Pour de plus amples détails, consultez notre site Internet au
www.ville.valleyfield.qc.ca